

TERRI AGNEW:

Nous allons commencer l'appel. Bonjour et bonsoir à tous. Bienvenue à ce séminaire Web de LACRALO sur la nouvelle génération de services d'enregistrement pour les noms de domaines gTLD pour remplacer le WHOIS.

Nous allons maintenant faire l'appel de ce séminaire web. Je vous prie de mettre vos écouteurs en muet, de mettre vos micros en muet, et de dire vos noms au moment de parler pour les procès-verbaux et pour que les interprètes puissent vous identifier sur les autres canaux. Nous aurons l'interprétation.

Je donne maintenant la parole à notre présentateur, Daniel Fink.

DANIEL FINK:

Bonjour, bonsoir à tous. Je suis Daniel Fink. Je suis le responsable de l'ICANN au Brésil. Je suis un collègue de Rodrigo Saucedo et je le remplace comme modérateur pour ce séminaire web.

Merci beaucoup, Terry, pour cette présentation. Je voudrais maintenant remercier l'équipe d'interprètes qui va travailler aujourd'hui. Et je voudrais aussi remercier Lisa Phifer, notre intervenante, qui va nous parler du remplacement de système de WHOIS par le système de service d'annuaire de données d'enregistrement de prochaine génération de gTLD.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.



Ce séminaire web se fait dans le cadre de la formation de compétences de LACRALO, avec la communauté de l'ICANN et sous le leadership de LACRALO.

Je vous remercie de votre participation aujourd'hui. Je remercie Lisa. Elle est responsable de la partie des politiques. Elle va prendre la parole des États-Unis, au Nouveau-Mexique. Elle travaille dans une compagnie spécialisée dans tout ce qui concerne la technologie d'Internet émergente. Elle est diplômée dans le domaine de l'Internet et elle appartient à l'équipe de développement de politiques de l'ICANN.

Et aujourd'hui, ce thème est très intéressant parce que, comme vous le savez, le remplacement du système WHOIS a donné lieu à un processus complexe et très long. Et j'ai beaucoup lu sur ce problème, sur cette question, et on a beaucoup parlé – il y a eu beaucoup de discussions sur ce thème pendant plus de 15 ans, je dirais même.

Je vais donner la parole maintenant à Lisa.

Je vous remercie tous pour votre participation. Si vous avez des questions ou des commentaires à faire, faites-les dans l'espace prévu pour le chat, et on aura une session de questions et de réponses à la fin de cette présentation. Vous pouvez lever la main sur Adobe Connect – sur votre écran, vous le verrez.

Lisa, vous avez la parole. Merci.

LISA PHIFER:

Merci Daniel. Merci pour votre participation à tous. Comme Daniel l'a dit, je suis Lisa Phifer et je vous parle depuis le Nouveau-Mexique, aux

États-Unis. Je vais vous parler du processus de développement de politiques et sur donc les services d'annuaire de données d'enregistrement de prochaine génération. Et je vais vous donner un petit peu une vision générale de ce qu'est ce PDP. Je vais vous décrire ce qu'il recouvre, les informations concernant ce thème et ensuite, je vous donnerais quelques ressources pour que vous puissiez vous renseigner davantage si cela vous intéresse.

Alors, commençons par le contexte. Comme Daniel l'a dit, c'est un thème très important qui contient beaucoup de problèmes et que nous avons essayé d'aborder. Le WHOIS a été créé en 1982. C'est un mécanisme de collecte pour les données de noms de domaine et à l'origine, les opérateurs d'Internet essayaient de mettre en place et d'organiser toutes ces ressources de données.

Les prérequis et les exigences de l'ICANN et la collecte de données, l'accès, l'exactitude, surtout pour les TLD génériques pour les registres, sont passés par une série de changements à travers les années, mais cela a été long. Il y a eu beaucoup de temps qui est passé, parce qu'il y a eu des politiques de WHOIS et des réformes de ces politiques WHOIS importantes avec des discussions qui ont donné lieu à des problèmes concernant l'exactitude et la protection de la confidentialité, etc.

Pour aborder ces problèmes, l'ICANN a mis en place une initiative en 2012, qui a été reconfirmée par un PDP lancé – par le Board – par le Conseil ; dans ce PDP, l'objectif était de définir l'accès pour les données d'enregistrement des gTLD et les protections pour ces données qui devaient être protégées.

Ce groupe est formé pour utiliser les recommandations présentées par le groupe de travail d'experts EWG, qui a fait des recherches sur les systèmes de prochaine génération. Nous appelons tout cet effort : service d'annuaire de données d'enregistrement de prochaine génération ou RDS.

Je vais commencer d'abord par vous donner le contexte et je vais définir quelques termes que vous connaissez peut-être, mais nous allons commencer par cela.

D'abord, lorsqu'on parle de WHOIS, on se réfère à une série de choses, des informations qui sont recueillies par les titulaires de noms de domaine et maintenues par les registres, les bureaux d'enregistrement sur les noms de domaine enregistrés. Cela, ce sont les données d'enregistrement.

Lorsqu'on parle de WHOIS, on parle aussi des demandes et des réponses de protocole qui sont définis par une série de choses qui peuvent être accédées grâce aux données d'enregistrement.

Ensuite, une personne qui parle de WHOIS peut parler d'un système global et très distribué qui fonctionne grâce aux registres du bureau d'enregistrement et qui soutient le protocole de WHOIS qui est utilisé pour accéder aux données d'enregistrement de WHOIS.

Maintenant de manière conceptuelle, on peut penser au système de WHOIS comme un système qui fonctionne grâce à des demandes qui sont gérées par un serveur et ce système avec toutes les données d'enregistrement dans le domaine des gTLD est public et on peut accéder. Tous les clients peuvent y accéder.

Mais si l'on regarde le système de WHOIS tel qu'il est, on voit que les serveurs de WHOIS ne sont pas gérés par un seul opérateur. Et il n'y pas un seul WHOIS, une seule base de données aujourd'hui ; au lieu de cela, les serveurs de WHOIS fonctionnent de manière indépendante à travers les bureaux d'enregistrement et les registres. Lorsqu'un utilisateur fait une demande de données, on va soumettre cette demande à un système sur le Web à travers des messages. Cette demande va être envoyée à un registre, au titulaire de registre qui est responsable de ce domaine, ce TLD. Si le titulaire de registre ensuite peut envoyer ces données, par exemple pour .COM, la demande est envoyée au bureau d'enregistrement qui gère ce nom de domaine.

Ce titulaire de registre et cet opérateur de bureau d'enregistrement sont des opérateurs qui sont utilisés par les titulaires de noms de domaine, et les données WHOIS sont composées d'informations qui sont soutenues par le bureau d'enregistrement.

Ici, sur cette diapo. Vous voyez un exemple de ces informations d'enregistrement. Cet exemple montre les données WHOIS et inclut des choses, comme les informations de contacts pour le titulaire de noms de domaine. La même chose pour les contacts d'administration du nom de domaine et les contacts techniques du nom de domaine.

Le WHOIS contient aussi des informations sur le bureau d'enregistrement qui enregistre ce nom de domaine et le statut de ces informations sur le nom de domaine et son enregistrement. Par exemple, les informations de contact peuvent inclure le nom de l'organisation ou de l'individu, son adresse postale, son numéro de téléphone, son adresse email, et ce sont des informations donc...

Le WHOIS contient aussi des informations comme le nom du bureau d'enregistrement, un lien au serveur WHOIS et un lien pour les informations de contacts en cas d'abus. Donc, il s'agit ici d'un exemple. Si vous ne connaissez pas le WHOIS, je vous encourage à regarder le nom de domaine de votre propre, les données de votre propre nom de domaine si ça vous intéresse.

Et c'est important de comprendre qu'il y a dans ce système de WHOIS une mise en œuvre de politiques que tous les bureaux d'enregistrement et les registres doivent accepter. Les opérateurs d'extensions géographiques doivent respecter ces politiques. Les opérateurs génériques doivent respecter les politiques WHOIS qui sont créées par la GNSO.

Sur cette diapo, vous voyez une série des politiques WHOIS. Avec les registres de gTLD, vous avez le système de politiques et de rappel de données de WHOIS pour que les gens se rappellent de mettre à jour leurs données. La politique d'exactitude de noms restaurés pour le... Un processus de développement de politiques pour la transition du WHOIS détaillé et moins détaillé, et les PDP qui regardent la traduction et la translittération de ces données de contact de WHOIS. Tout cela est traduit en accord de registres et de bureaux d'enregistrement. Il y a des contrats avec des exigences WHOIS.

Maintenant que je vous ai donné ce contexte. Vous comprenez de quoi on parle lorsque l'on parle de WHOIS. Maintenant, nous allons voir quel est le processus de développement de politiques pour notre service d'annuaire de données d'enregistrement de prochaine génération qui pourrait remplacer le WHOIS, et je dis « qui pourrait », parce qu'une des



raisons de ce PDP, c'est de répondre aux questions pour savoir si on a besoin de ce remplacement justement.

Alors, le WHOIS est un outil pour les opérateurs, pour les données, les informations sur les noms de domaines associés et sur les problèmes techniques associés à ces noms de domaine. Beaucoup de parties prenantes utilisent le WHOIS aujourd'hui pour des objectifs qui vont de la recherche sur la partie légale à la protection de données, la protection des consommateurs, la protection de la confidentialité, les recherches sur Internet, etc.

Cette évolution de l'utilisation a donné lieu à différents problèmes et à différentes préoccupations, allant des données de titulaire de nom de domaine, les contrats que ces titulaires de nom de domaine vont avoir pour la protection de confidentialité de données, les difficultés de distribuer, de donner ces données confidentielles, le vol d'identité et le vol d'adresses IP, et les difficultés à collecter, à maintenir ces données et à les rendre accessibles. Ces problèmes sont liés au système WHOIS, mais aussi aux différentes recommandations contenues dans le PDP, qui ont essayé à travers les années d'améliorer ce système WHOIS. Nous avons fait quelques améliorations, mais cela ne répond pas encore aux besoins de la réforme politique que nous voulons mettre en œuvre.

Comme je l'ai dit en 2012, le conseil de l'ICANN a décidé de lancer un nouvel effort de PDP et en faisant cela, il a considéré que les recommandations de l'équipe de révision de WHOIS allaient travailler et que le SSAC allait aussi travailler sur cette question. Avant que le conseil présente sa résolution, on a lancé ce PDP et on a lancé un groupe

d'experts pour analyser ce problème, avoir des informations et pouvoir fournir des recommandations en fonction de ces informations.

La communauté doit parvenir à un consensus sur cette réforme générale. Ce PDP a été lancé par le Conseil et on a demandé de donner des bases avec le groupe d'experts et le groupe de travail d'experts, et le Conseil a demandé au personnel de préparer un rapport thématique. À la fin de cette présentation, je vous donnerais des liens sur ce PDP et sur ce rapport thématique, sur la description du PDP, son utilisation, la charte de ce PDP et de son groupe de travail, etc.

Lorsque je parle du RDS de nouvelle génération, je ne parle pas seulement d'un système, d'une mise en œuvre ou d'une série de politiques qui n'ont pas été encore développées. Je parle de cet effort dans son ensemble pour établir un nouveau cadre de politiques pour ce système d'annuaire de données d'enregistrement.

Lorsque ce groupe de travail d'experts, l'EWG, a publié cette découverte en 2014, un groupe de membres de la GNSO et du Conseil de l'ICANN se sont réunis pour voir comment organiser un processus de développement de politiques sur ce problème complexe et qui aborderait toutes ces questions. Ce groupe a mis en place un cadre de processus que vous voyez ici, un cadre de travail. Ce cadre de processus a commencé par la tâche de collecter, de maintenir et de fournir un accès de données d'enregistrement de gTLD.

Ce cadre a été divisé en trois phases. La phase 1 demandait au groupe de travail d'établir des exigences sur les raisons pour lesquelles le WHOIS devait être remplacé par un système de RDS de nouvelle

génération ; si le remplacement est recommandé et si cela est approuvé par le conseil de la GNSO, à ce moment-là on passe à la phase 2. La phase 2 : le groupe de travail va développer des politiques pour ce système de RDS de prochaine génération. On passe à la phase 2 seulement si la phase 1 a conclu que ce système de RDS de nouvelle génération est nécessaire. La phase 3 va mettre en place des guides de mise en œuvre sur la manière de soutenir ces politiques. L'objectif de ce cadre de travail est d'aider le groupe de travail à parvenir à un consensus sur ces problèmes en utilisant des exigences définies et de travailler sur ces politiques. Le but de ce cadre de travail est d'avancer dans ces efforts, parce que très souvent, différentes parties prenantes ont différentes opinions sur le problème, sur la façon de résoudre ce problème et sur la raison d'être du WHOIS en premier lieu même.

Maintenant, si l'on avance : quelles sont les questions que ce PDP doit aborder? Sur cette diapo, vous voyez neuf questions qui doivent être abordées comme minimum par ce groupe de travail. Vous voyez que ces questions sont très liées les unes aux autres. Les réponses vont être influencées par, par exemple, les exigences concernant la protection de données, la confidentialité, la protection de la vie privée. Tout cela doit être mis dans un contexte de données d'enregistrement et ces données doivent être collectées, maintenues et accessibles. Ces données doivent pour être utiles des données précises. Et toutes ces questions sont liées, interconnectées les unes entre les autres, mais doivent être abordées aussi. On doit y répondre. Donc, ce PDP doit aborder au moins ces questions avant de recommander si le WHOIS doit être remplacé ou pas.

Ici, sur cette diapo, vous voyez un peu plus le cadre de processus avec ses neuf questions, leurs divisions entre ces trois phases. Je vais en parler un petit peu plus, mais je voudrais maintenant attirer votre attention sur ce point-là.

D'abord, toutes les questions, ces neuf questions que vous voyez ici, concernent toutes les phases. Le PDP va peaufiner les exigences des politiques et mettre en œuvre ces guides pour les politiques, mais on a demandé au groupe de travail de progresser dans ces neuf questions à chaque phase et de ne rien laisser derrière sans avoir réglé point par point toutes ces questions, tous ces problèmes.

Deuxième point, ces neuf questions sont interdépendantes, interconnectées. Tout ce qui concerne les données disponibles, l'accès à ces données, dépend des objectifs et de la protection de ces données.

Toutes ces questions sont donc liées et pour pouvoir les considérer, il faut avoir d'abord certaines questions, certaines réponses à certaines questions. Ce PDP est identifié par le triangle en rouge, des points de décision du Conseil de la GNSO sont identifiés par des petits triangles en rouge – comme vous voyez en bas – pour être sûr qu'il y a un accord qui reflète la communauté et le consensus des groupes de travail pour passer de la phase 1 à la phase 2. Parce que cela sera nécessaire, sinon on ne passera pas d'une phase à l'autre.

Bien, maintenant je vais regarder un petit peu plus dans le détail ces questions sur lesquelles le groupe de travail du PDP va travailler pendant la phase 1 de son travail. Point de départ : ce PDP doit d'abord parvenir à un consensus sur les exigences fondamentales pour les

données d'enregistrement des gTLD, indépendamment du système ou de la mise en œuvre qui va être utilisé pour répondre à ces exigences.

Maintenant, dans le cadre de ces efforts, ce groupe de travail doit considérer les utilisateurs, les objectifs, les accès associés, l'exactitude, les éléments de données et les exigences de confidentialité.

Une fois que le groupe de travail sera d'accord sur ces points fondamentaux, il doit essayer de parvenir à un consensus sur les questions concernant le nouveau cadre de politiques et le système de nouvelle génération est nécessaire pour répondre à ces exigences. Si ce n'est pas le cas, si ce cadre de politiques peut être atteint à travers le WHOIS, à ce moment-là on s'arrête-là. Si un nouveau cadre de politiques est recommandé, à ce moment-là le groupe de travail va continuer à travailler et va rédiger des exigences spécifiques et va continuer à travailler. Il va rédiger des politiques et des guides de mise en œuvre.

Je voudrais aussi dire que c'est une série de questions qui doivent être abordées comme minimum. S'il y a d'autres domaines qui doivent aussi être abordés pour répondre à ces questions clés, pour savoir si un système de prochaine génération est nécessaire, il faudra le faire.

Sur cette diapo, vous voyez les cinq questions fondamentales. Le groupe de travail de PDP est en train de réviser les questions qui sont ici sur cette diapo et pour le faire, il développe une liste de documents clés et utilise ces documents pour extraire des exigences possibles liées à ces questions et concernant sa charte, notamment qui devrait avoir accès aux données d'enregistrement et dans quel objectif on devrait pouvoir y

avoir accès ; quelles données devraient être collectées ; quelles étapes devraient être prises pour améliorer l'exactitude de ces données ; quelles données devraient être collectées, stockées et divulguées et pourquoi ; quelles sont les étapes qui sont nécessaires pour protéger les données et la vie privée.

Vu que ce débat existe depuis quinze ans concernant le WHOIS, beaucoup de travail a été fait sur ces questions pour y répondre, en identifiant des positions et en proposant certaines réponses. Mais ici, nous voulons réunir les exigences pour commencer à partir de ce travail et aider le groupe de travail à commencer ces débats pour travailler sur les données qu'ils ont déjà et obtenir les perspectives de la communauté sur ces problèmes.

Maintenant, beaucoup d'entre vous savent peut-être ce qu'est le WHOIS, peut-être que certains d'entre vous travaillent pour des bureaux d'enregistrement ou des titulaires de registres qui donnent des accès à ces données WHOIS. Certains d'entre vous ont accès à ces données, parce que cela vous le faites dans votre travail au quotidien. Vous soutenez des noms de domaines que ce groupe de travail de PDP de la GNSO travaille sur les guides et politiques pour les enregistrements des données associés aux noms de domaines de gTLD.

Et ce groupe de travail cherche à travailler avec la GNSO, les organisations de soutien, le conseil consultatif, les parties prenantes et les unités constituantes, pour pouvoir analyser le système de WHOIS actuel. Si vous voulez que les problèmes de WHOIS soient réglés, si vous voulez qu'il y ait un système de WHOIS qui soit maintenu, ce groupe de travail va vous remercier pour votre contribution.

Dans cette diapo, vous voyez certaines des exigences possibles, qui ont été recueillies par le groupe de travail, pour vous montrer quelle est l'approche qui a été adoptée par ce groupe de travail du PDP de RDS afin de recueillir les contributions. Vous voyez ici cette liste. C'est à cette fin-là que je l'ai inclus dans ma présentation.

Par exemple, l'un des point est : quelle partie du système actuel du WHOIS voudriez-vous modifier ou garder? Un des commentaires disait : « le WHOIS manque de mécanismes de contrôle d'accès, d'intégrité et de confidentialité ou de vie privée. » Il s'agit là d'une brèche qui pourrait être abordée à travers l'accès qualifié et les différentes fonctions qui assurent la vie privée ou l'anonymat.

Le point suivant a été tiré du rapport du groupe de travail d'experts, et ils recommandent que le système de la nouvelle génération doive être conçu afin de pouvoir recueillir, valider et divulguer des données pour des fins permissibles exclusivement. Cela serait important pour le système du WHOIS au quotidien pour que le système soit disponible à certaines personnes, et non pas à tout le monde à tout moment.

Finalement, de la phase 1, on a tiré une autre contribution qui contient les attentes que les services de données d'enregistrement devraient apporter. Ils disent ce que devrait être les politiques, mais en même temps, cela insiste sur le fait que toutes les données devraient faire l'objet de politiques d'exactitude, y compris les données confidentielles. Des contributions comme celle-ci ainsi que d'autres seront intégrées au travail du groupe de travail afin de pouvoir formuler des recommandations.

Avant de conclure ma présentation et passer à la session de questions et de réponses, je voudrais brièvement évoquer le plan de travail du PDP, de ce groupe de travail.

Ce groupe de travail du PDP constitue l'une des trois étapes. L'équipe en est maintenant aux tâches neuf à onze ; ce sont ces trois tâches, c'est-à-dire de recueillir des contributions, de finaliser l'élaboration d'une liste d'exigences potentielles et de décider comment arriver à un consensus au cours des discussions pour la délibération.

Le groupe fera face à différents défis à mesure qu'ils avanceront avec leur travail bien sûr. C'est normal pour tout PDP. Mais par exemple, ils doivent rédiger des recommandations finales et comprendre les différents scénarios potentiels d'utilisation des données du WHOIS. Cela comprend les données des utilisateurs du WHOIS, l'utilisation de ces données, qui en a besoin, à quelles fins, quelles sont les différentes considérations comprises dans ces différents scénarios. Et c'est tout ce qui est compris dans le WHOIS à l'heure actuelle ainsi que tous les problèmes ou les améliorations identifiés qui pourraient être apportés au nouveau système. Le groupe de travail examinera toutes les contributions de la communauté pour pouvoir arriver à un accord, à une solution de compromis qui soit acceptable pour tous.

La tâche suivante de ce groupe de travail, une fois qu'on aura complété l'étape de contribution et de recueil des contributions, sera de délibérer au sujet des différentes exigences possibles afin d'essayer de répondre aux cinq questions fondamentales. À partir des réponses recommandées à ces questions, le groupe de travail essaiera d'arriver à un consensus concernant la question principale qui est : est-ce qu'on

devrait modifier le WHOIS actuel ou mettre en place un nouveau système, c'est-à-dire à partir des exigences qui seront formulées, il faudra savoir s'il est nécessaire d'avoir un nouveau système ou s'il est nécessaire d'apporter des modifications au WHOIS actuel.

La communauté a de nombreuses occasions de fournir des contributions et des retours à ce groupe de travail. Comme je l'ai dit, ce PDP cordonnera au moins deux rapports initiaux qui seront publiés pour consultation publique avant que le rapport final de l'étape 1 soit remis au Conseil d'administration pour sa considération et son approbation.

Alors, si le groupe de travail passe de l'étape 1 aux étapes deux et trois, sur quoi porteront ces autres deux étapes? Cette diapo a été tirée du cadre d'interprétation et il montre comment les statuts pourraient être interprétés dans les différents cas. À partir d'un exemple, c'est un exemple qui porte sur les utilisations et les buts. Le groupe de travail devra donc recommander si les données d'enregistrement devraient être acceptées dans le système actuel. Si le groupe de travail était d'accord sur l'acceptation des données uniquement à des fins spécifiques, le groupe recommandera quels sont les processus, quels sont les utilisateurs qui devraient avoir le droit d'accéder à ces données et justifier pourquoi.

Si le groupe de travail du PDP trouve qu'il est nécessaire de créer un nouveau système et que le Conseil de la GNSO est d'accord avec cela, le PDP avancera pour passer à la deuxième étape, qui est la rédaction de politiques spécifiques pour chaque exigence. Par exemple, vous pourriez identifier des politiques pour le recueil d'éléments de données, ce qui porte sur les données qui sont permises pour certains buts, et si

ces données seraient accessibles à travers le service d'enregistrement de données d'enregistrement.

Et finalement, dans l'étape 3, le groupe de travail créera la mise en œuvre et la coexistence pour une telle politique à travers des directives. Donc, on ne passera à l'étape numéro 3 que si le groupe de travail le recommande et que le Conseil accepte qu'il est nécessaire de créer un nouveau système pour les données du WHOIS.

Si l'on passe à l'étape trois, il se pourrait que les différentes politiques élaborées au cours de ce PDP au sein du groupe de travail à travers le consensus est de trouver les réponses à toutes ces questions.

Pour conclure, je voudrais noter que ce PDP a été structuré en trois étapes, mais cependant, ces trois étapes constituent un seul PDP, qui fait partie du processus habituel d'un PDP. Si le PDP conclut rapidement, nous allons conclure rapidement le travail du groupe.

Je vous laisse des ressources au cas où vous voudriez lire d'autres informations, et bien sûr, je suis prête à répondre à vos questions. Si vous ne connaissez pas bien le WHOIS, je vous recommande de regarder le didacticiel des débutants du PDP de RDS, qui est ajouté à ces liens. Si vous connaissez assez bien le PDP et que vous voulez avoir davantage d'informations, je recommande que vous accédiez au lien de l'étape 1, qui est incluse ici, où vous verrez les documents élaborés par le groupe de travail qui vous permettront d'évaluer si vous voulez contribuer à ces efforts.

D'autres documents ont également été consolidés sur un Wiki du groupe de travail pour lesquels vous avez le lien sur cette diapo. Si vous

avez des contributions pour le WHOIS qui ne figurent pas sur la liste, nous voudrions les recevoir.

Merci, et je redonnerais maintenant la parole à Daniel, qui va modérer les questions et les réponses.

DANIEL FINK:

Merci beaucoup, Lisa, de cette présentation. C'était une présentation excellente. Votre explication concernant l'extension du PDP a été très claire. Vous avez clairement montré le processus en cours et les occasions, et l'importance de la participation des différentes communautés. Je vous remercie d'avoir ajouté ces liens qui nous permettent de comprendre le processus complet.

Nous avons maintenant un peu de temps pour les questions-réponses. Je vois ici sur le chat qu'Antonio Medina a déjà rédigé une question. Je vais la lire en portugais pour la traduction. Antonio dit qu'« en Colombie, un nouveau cadre pour la protection de données a été créé, une nouvelle loi pour la protection des données a été créée se centrant spécifiquement sur l'économie numérique. Est-ce également le cas dans d'autres pays? » L'ICANN connaît-elle ces projets de lois? Et est-ce que les politiques de WHOIS considèrent ces différents scénarios?

Je voudrais maintenant demander à Lisa de répondre à cette question. Vous avez la parole.

LISA PHIFER:

Merci Antonio. C'est une très bonne question. À vrai dire, il s'agit d'une des plus grandes difficultés auxquelles devra faire face ce groupe de

travail. Il sera un grand défi de travailler avec les différents participants d'autour du monde, mais il est difficile d'assurer qu'il y ait des lois de protection de données qui comportent les mêmes informations partout dans le monde. Il est difficile de savoir ce qu'incluent les différentes lois nationales.

Ici, on a essayé de recueillir ce que comprennent les différentes lois autour du monde dans notre processus de recueil de contributions afin de comprendre la tendance de ces différentes modalités de protection de données et pour comprendre quelles sont les données existantes. Nous avons commencé à travailler sur cet effort.

Je sais que vous appréciez qu'il existe des lois concernant les données d'enregistrement, mais quelqu'un doit réglementer comment ces données sont utilisées. Et surtout ces données d'enregistrement, comment sont-elles utilisées pour les utilisateurs ? C'est ça la question.

Nous allons inclure les exigences générales et les politiques par exemple qui pourraient déterminer que les politiques d'enregistrement de l'ICANN devraient permettre d'avoir des processus conformes aux processus habituels. Le groupe n'a pas formulé cette recommandation pour l'instant. Mais par exemple, je m'attends à ce que cela soit l'un des résultats de l'étape numéro 1. Mais chaque juridiction aura différentes lois et chacune bien sûr aura une importance différente dans les étapes 2 et 3. J'espère avoir répondu à votre question, Antonio.

DANIEL FINK:

Merci Lisa. Natalia Enciso, du Paraguay, pose une question sur le chat. Elle demande : « quel est le type de protection de données que vous

allez mettre en œuvre ? Est-ce que vous en discutez ? Prévoyez-vous de suivre le modèle de l'Union européenne ? » Vous avez la parole, Lisa.

LISA PHIFER:

Merci Natalia de me poser cette question. Je sais que vous avez posé votre question avant Antonio, mais je passerais maintenant à une réponse un peu plus complexe. Le groupe de travail considère tous les modèles de protection des données applicables, y compris celui de l'Union européenne qui est une directive concernant la protection de données. Le PDGR est deux documents que nous considérons très profondément au sein du groupe, nous les considérons comme des documents très importants. Le groupe évalue quelles pourraient être les nouvelles exigences du groupe GDPR, et nous allons essayer d'intégrer toutes leurs contributions aux recommandations et aux exigences que nous allons formuler au cours de l'étape numéro 1.

Cela dit, il y a des modèles particuliers qui empêchent le groupe de créer de telles formules ou de telles exigences. Il y a différents pays qui ont différentes lois et il est impossible d'être conforme ou de se conformer à toutes les législations dans les juridictions possibles bien sûr.

DANIEL FINK:

Merci Lisa. Ricardo du Venezuela demande : « Quand devrait-on espérer de voir ce changement dans le système si le nouveau système est approuvé? » C'est une question de calendrier. Quand est-ce que le nouveau système sera-t-il mis en œuvre s'il est approuvé ?

LISA PHIFER:

Ricardo, je voudrais bien vous donner une question un peu plus spécifique que dans très longtemps. Il faut d'abord qu'on se mette d'accord sur le fait qu'il nous faut un nouveau système, puis quelles seraient les politiques pour le nouveau système. Et par la suite, évaluer les exigences pour la coexistence et la mise en œuvre. Par la suite, on devra formuler un plan de mise en œuvre qui devra bien sûr faire l'objet de l'approbation des différents groupes.

Donc, vous voyez qu'il nous manque de nombreuses étapes avant de pouvoir arriver à un calendrier concret. Cependant, je dirais que cela est intégré au processus, et nous considérons que cela est une exigence sérieuse pour le groupe. Et on peut déjà supposer ou on ne pourrait pas supposer plutôt que le groupe remplacera le système existant d'un jour à l'autre et que nous allons mettre en œuvre un nouveau système. Cela serait impossible et parmi les recommandations de ce groupe de travail, on devra recommander la manière dont ce nouveau système devrait être mis œuvre ou de comment le nouveau système et l'ancien système devraient coexister pendant la période de mise en œuvre du nouveau système avant d'enlever complètement le WHOIS.

Je sais que je n'ai pas répondu à votre question concernant les calendriers concrets, mais vous voyez que le calendrier et la publication du calendrier d'un processus font partie du plan.

DANIEL FINK:

Merci Lisa. Nous avons une autre question de Natalia qui demande : « Est-il toujours possible de se joindre au groupe de travail ? » J'ajouterais à cela une autre question, qui s'ajoute à celle de Natalia, et

c'est quelles sont les attentes que vous auriez, Lisa, comme feedback de la région d'Amérique latine et des Caraïbes ?

LISA PHIFER:

Oui, Natalia. Je répondrais à la question de Natalia d'abord et je dirais bien sûr que nous recevons de nouveaux membres au sein du groupe de travail à tout moment. Il est toujours possible de se joindre au groupe. Vous pourrez trouver des informations sur le formulaire d'inscription au groupe sur cette diapo, vous pouvez également envoyer le document de Word pour vous rejoindre, et vous pouvez participer en tant que membre actif ou en tant qu'observateur à tout moment bien sûr.

Vous pourriez également vous abonner à la liste de diffusion, et ceux qui participent en tant qu'observateur ne sont pas tenus des mêmes exigences que les membres actifs, qui doivent participer aux appels mensuels, aux appels hebdomadaires et participer à travers la liste de diffusion. Ces exigences ne s'appliquent pas bien sûr aux observateurs. Mais vous pouvez vous joindre au groupe en tant que membre et changer à l'état d'observateur si vous voyez que vous n'avez pas suffisamment de temps.

Cependant, que vous soyez un membre actif ou un observateur, il faut que nous sachions, il faut que tout le monde sache ce que le groupe de travail a fait. Il faut que vous vous rattrapiez si vous avez commencé en tant qu'observateur et que vous devenez un membre actif par la suite. Il faut que tout le monde où on en est, quels sont les travaux que nous faisons et quel est l'état des discussions afin de pouvoir contribuer de manière effective aux délibérations pour essayer de parvenir à un

accord. Merci, Terri, d'avoir publié le lien pour se joindre au groupe de travail sur le chat.

La deuxième partie de la question – je pense, si je ne me trompe pas – portait sur la manière dont les personnes pouvaient contribuer à notre groupe de travail. Les contributions en tant que participant direct sont bien sûr souhaitables, mais il existe d'autres manières de contribuer ; à l'heure actuelle, nous avons deux méthodes de sensibilisation que le groupe de travail a publiées afin de chercher à recevoir des contributions. Les réponses à ces questions seraient les manières de contributions des différents groupes.

Notre premier message de sensibilisation demandait une révision des documents de contribution clés que le groupe avait déjà identifiés et demandait également d'identifier tout autre document de contribution, document de contexte, qui pourrait être utile pour le groupe de travail. Nous nous essayons de nous assurer que nous avons au moins tous les documents existants qui sont pertinents pour notre travail. Il existe beaucoup d'informations, mais s'il était possible de tout avoir, ce serait plus facile de pouvoir mettre en place un document informatif plus utile.

Le deuxième message de sensibilisation qui a été envoyé par le groupe de travail demandait des contributions concernant les exigences potentielles, et nous avons publié une liste d'exigences possibles qui nous semblaient refléter les résultats et les contributions. Il n'est pas possible et il n'est pas nécessaire de réviser toutes ces contributions concernant les exigences à ce point-là. Ce que nous cherchons à voir, c'est si les personnes ont d'autres exigences. Si vous avez des exigences

que vous avez identifiées, un problème qui vous semble – qu’il faudrait résoudre dans ce cadre de processus, une caractéristique du WHOIS sur laquelle vous comptez et qu’il faudrait que l’on maintienne ou de nouvelles approches potentielles.

Mais nous demandons aux utilisateurs et aux personnes qui font des contributions d’essayer de nous aider à garder la conformité avec les différentes exigences. Donc, l’idée est que chaque recommandation soit prise en compte et de pouvoir avoir des exigences qui sont cohérentes entre elles.

DANIEL FINK:

Merci Lisa. Vous avez apporté de très bonnes réponses. Et je tiens à remercier également Terri du soutien qu’elle nous donne à travers le chat.

S’il n’y a plus d’autres questions, j’ai moi-même une question à vous poser. Vous pouvez utiliser la salle Adobe Connect et le chat si vous voulez poser des questions.

Comme vous le savez, Lisa est experte en nouvelles technologies et nous avons beaucoup discuté de l’Internet des objets. Cela sera presque omniprésent d’ici peu.

Je voudrais savoir, Lisa, quel est votre avis, en tant qu’experte technique, quelles sont les caractéristiques techniques du WHOIS que le nouveau système devrait reprendre à partir de l’utilisation de ces nouveaux dispositifs ? Merci.

LISA PHIFER:

Daniel, votre question est typique. J'aimerais pouvoir vous donner une réponse, mais ma seule remarque à faire à ce point-là est le fait que chaque objet individuel sur Internet pourrait avoir sa propre adresse sans pour autant avoir un nom de domaine spécifique. Il serait donc possible de considérer, de devoir considérer un WHOIS différemment pour pouvoir avoir des informations ou nous permettant de résoudre des problèmes associés à l'Internet des objets.

DANIEL FINK:

Merci Lisa. Merci beaucoup. Je voudrais demander à ce point-là aux participants s'il y a d'autres questions. Il nous reste quelques minutes. S'il n'y a plus de questions, nous allons conclure ce séminaire web à ce point-là. Y a-t-il des questions ?

« Non », dit Natalia sur le chat, qu'« elle n'a plus d'autres questions ». C'était très clair.

C'est parfait, dans ce cas-là, Lisa, nous vous remercions beaucoup de cette présentation qui était excellente et des précisions que vous avez apportées. Nous avons beaucoup appris ce soir et je suis sûr que vos connaissances, celles que vous venez de partager avec notre région, vont être des contributions à notre PDP. Si vous avez besoin de nos contributions, nous sommes là, nous sommes disponibles pour vous aider.

On vous remercie de participer à la communauté de LACRALO. Je remercie les interprètes et merci, Terri, de votre soutien.



Je vais maintenant donner la parole à Terri, qui a quelques questions à vous poser pour pouvoir évaluer notre séminaire web. Merci beaucoup à tous et bonsoir.

Terri, vous avez la parole.

TERRI AGNEW:

Merci Daniel et merci à tous de participer. Je vais vous demander de rester avec nous quelques minutes de plus pour répondre à ces six questions que nous avons à vous poser.

Sur la droite de l'écran, vous voyez en ce moment sur Adobe Connect la première question qui dit : que pensez-vous de l'heure du séminaire web ? Veuillez s'il vous plait répondre maintenant. Encore une fois, les questions d'évaluation apparaissent maintenant à droite sur l'écran.

Question numéro 2 : combien d'années d'expérience comptez-vous au sein de la communauté de l'ICANN ? Veuillez répondre maintenant.

Question numéro 3 : que pensez-vous de la technologie utilisée pour le séminaire web : l'audio, les vidéos, la connexion à travers le téléphone ? Veuillez s'il vous plait répondre maintenant.

Question numéro 4 : l'orateur a-t-il montré qu'il maîtrisait la sujet – le sujet, pardon ? Veuillez répondre maintenant, s'il vous plait.

Question numéro 5 : êtes-vous satisfaits du séminaire web ? Veuillez répondre maintenant.

Finalement, nous voilà à la dernière question qui inclut un casier pour que vous puissiez saisir votre réponse : quels seraient les sujets que



vous aimeriez, sur lesquels vous voudriez en apprendre davantage dans les séminaires web à venir ?

Merci. Cela conclut le séminaire web d'aujourd'hui. Rappelez-vous de déconnecter votre ligne et ayez une bonne fin de journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]